

## Le ministère de la Justice recrute!

La perspective d'un emploi durable, de valeurs fondées sur l'humain et d'un métier qui a du sens, ça vous tente? Au ministère de la Justice, c'est ce que nous vous proposons.

### Des métiers du brevet des collèges au master 2

	Services judiciaires	Administration pénitentiaire	Protection judiciaire de la jeunesse	Fonctions supports
<b>Bac +4</b>	Magistrat			
<b>Bac +3</b>	Greffier en chef	Directeur des services pénitentiaires - Directeur pénitentiaire d'insertion et de probation	Directeur des services de la protection judiciaire de la jeunesse	Attaché d'administration
<b>Bac +2</b>	Greffier	Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation - Lieutenant pénitentiaire	Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse	
<b>Bac</b>				Secrétaire administratif
<b>Brevet</b>		Surveillant pénitentiaire		Adjoint administratif - Adjoint technique

Au choix : protection judiciaire de la jeunesse, administration pénitentiaire, services judiciaires ou fonctions supports.

Des environnements variés et plus d'une centaine de métiers : il y en a forcément un qui est fait pour vous. Qu'attendez-vous pour nous rejoindre?

Pour découvrir l'ensemble des professionnels du ministère de la Justice et vous inscrire aux concours, rendez-vous sur [www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)



## INSCRIPTION AU CONCOURS du 27 octobre 2014 au 3 décembre 2014

Renseignements et téléchargement  
du dossier d'inscription sur :  
[www.enpjj.justice.fr](http://www.enpjj.justice.fr)  
[www.metiers.justice.gouv.fr](http://www.metiers.justice.gouv.fr)



# LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE RECRUTE



## DEVENEZ ÉDUCATEUR de la protection judiciaire de la jeunesse Un métier de la justice au service des mineurs en difficultés



[www.justice.gouv.fr](http://www.justice.gouv.fr)  
@justice\_gouv

## Un métier au cœur de l'action éducative



Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, l'éducateur conduit des interventions d'investigations et d'action d'éducation auprès des mineurs et de leur famille.

Il assure la prise en charge des mineurs à travers l'élaboration d'un projet individuel en vue de **favoriser leur évolution, leur insertion et prévenir la récidive.**

Il apporte une aide décisionnelle (civile ou pénale) aux magistrats, adaptée à la situation du mineur en proposant des solutions appropriées pour chaque jeune.

**Humain et ferme**, ce professionnel de l'éducation aide le mineur et sa famille à mieux comprendre les décisions et le cadre judiciaires.

## Conditions d'accès

**Les candidats doivent posséder la nationalité française, jouir de leur droits civiques et n'avoir pas de mention au casier judiciaire (B2) incompatibles avec l'exercice des fonctions.**

**Selon le profil, plusieurs voies de recrutements sont ouvertes :**

**Concours externe :** vous avez un bac + 2.

**Concours externe sur titre :** vous êtes titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé ou d'un diplôme niveau III équivalent.

**Concours 3ème voie :** vous avez exercé pendant 5 ans une ou plusieurs activités dans le domaine éducatif, social, sportif ou culturel au cours des 10 dernières années avec un contrat de droit privé.

**Concours interne :** ouvert aux fonctionnaires ou agents publics avec des conditions d'ancienneté requises.

## Une formation riche et professionnalisante

À l'issue du concours, les futurs éducateurs bénéficient d'une formation rémunérée à l'**École Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse à Roubaix** de 2 années (concours externe et interne) ou d'un an (concours sur titre et 3ème voie).

*Votre situation personnelle, sociale ou géographique rend difficile la préparation du concours d'éducateurs ? Sachez qu'il existe une classe préparatoire intégrée gratuite pour les diplômés méritants.*

## Évolutions de carrière

Les éducateurs de la PJJ peuvent évoluer vers des postes de niveau supérieur en accédant par promotion interne au corps des chefs de service éducatifs (CSE) ou vers des fonctions d'encadrements tel que responsable d'unité éducative (RUE) au sein des services ou structures de la PJJ.



## Rémunération

La rémunération d'un éducateur est de **1800 € net par mois** (hors primes de nuit, dimanche et jours fériés) pour un éducateur débutant, elle peut atteindre **2900 € en fin de carrière** en tant que chef de service éducatif sur des fonctions de RUE.